

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,  
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 7 décembre 1999 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Maryse Villemure-Plante
Monsieur René Gélinas	

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

Madame Johanne H. Brousseau est arrivée à 19 h 40.

PARTICIPE à cette séance, en remplacement du directeur général, monsieur Jean Lavoie, monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Claude Rousseau	Directeur des Services de l'enseignement
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Réjean St-Arnaud	Directeur du Carrefour Formation Mauricie

Dans l'assistance, la présence est constatée de cinq personnes dont messieurs Christian Beaumier, président du comité de parents et Alain Lirette, président du syndicat du personnel de soutien.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

---

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 198 1299** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas  
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document  
1299-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 12.1 Condoléances;
- 12.2 Absence de conseil d'établissement à Champagnat;
- 12.3 Distribution de documents;
- 12.4 Labyrinthe de ma vie;
- 12.5 Établissement scolaire;
- 12.6 Appartenance-Mauricie;
- 13.2 Dossier de personnel;
- 13.3 Transport scolaire.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 199 1299** : Chaque membre présent du conseil des commissaires  
ayant reçu copie du procès-verbal de la séance  
ordinaire du conseil des commissaires tenue le 16 novembre 1999 au moins six heures  
avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE  
que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit  
sur le document 1299-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Madame Johanne H. Brousseau arrive à la réunion à ce moment-ci.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite un résumé de la  
correspondance reçue en date du 2 décembre 1999. En référence à cette correspondance,  
les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Demande de  
position en matière  
de francisation

**RÉSOLUTION 200 1299** : CONSIDÉRANT QUE le ministère des Relations avec  
les citoyens et de l'Immigration avait fait connaître ses  
orientations en septembre 1998, lesquelles faisaient suite à une période d'analyse et de  
consultation sur la révision de l'offre de service en francisation et que l'une de ces  
orientations prévoyait le déploiement des services de francisation principalement dans les  
établissements d'enseignement publics francophones;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Relations avec  
les citoyens et de l'Immigration, monsieur Robert Perrault, a annoncé dans un communiqué  
du 2 novembre dernier les grandes lignes d'une réforme touchant l'organisation des  
services d'intégration et de francisation de son ministère;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT QUE la déclaration du ministre diverge significativement des orientations annoncées antérieurement en matière d'organisation des services de francisation puisque celui-ci confirme et renforce le réseau de dispensation des services de francisation du MRCI dans des Carrefours d'intégration dont le nombre est augmenté sur l'île de Montréal, consacrant ainsi l'existence d'un réseau d'enseignement public en dehors du système d'éducation;

CONSIDÉRANT QUE le réseau des commissions scolaires est à toute fin pratique exclu de la dispensation des services de francisation, puisque le MRCI choisit de demander aux cégeps et aux universités de dispenser 55% des cours des francisation, aux groupes communautaires de fournir 14% de l'offre et aux Carrefours d'intégration de dispenser le reste, soit environ 30%;

CONSIDÉRANT QUE les commissions scolaires ont développé une expertise en matière de francisation en offrant, depuis plus de 25 ans, des services et un milieu d'intégration naturel ancré dans la réalité québécoise et que ce mandat est consacré dans la Loi sur l'instruction publique et dans le régime pédagogique de la formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT QUE le recours au cégep et à l'université pour dispenser des cours de francisation qui ressemblent à ceux dispensés par les commissions scolaires crée une compétition entre les réseaux d'éducation et une perte d'efficacité consécutive aux dédoublements inévitables, ce qui va à l'encontre d'un système public intégré et cohérent;

CONSIDÉRANT QU'un projet de politique gouvernementale de formation continue est toujours en élaboration et que cette politique devrait disposer de l'offre de formation en francisation à l'intérieur de l'ensemble des services gouvernementaux;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation de faire connaître publiquement sa position concernant la place et le rôle du réseau des commissions scolaires en matière de francisation.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

**RÉSOLUTION 201 1299:**

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date du 2 décembre 1999, décrit sur le document 1299-05.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les personnes à prendre la parole. Aucune intervention n'est alors faite.

---

Président

Poursuivant, et en référence aux sujets relatifs à la direction générale, il est procédé à l'assermentation des commissaires représentantes du comité de parents soit mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud.

Sur un autre sujet, le directeur général adjoint, monsieur Jean-Pierre Hogue, invite le directeur des services complémentaires, monsieur Pierre Larose, à faire rapport d'une journée de formation tenue récemment sur la police régionale communautaire. Monsieur Larose dresse alors le portrait des différents sujets traités lors de cette journée.

Par la suite, le secrétaire général et directeur des Services de l'informatique, Me Serge Carpentier, fait le point concernant des problèmes vécus par certaines écoles avec la télécommunication. Monsieur Carpentier précise qu'il s'agit principalement des endroits où l'on retrouve des antennes multidirectionnelles. Il est indiqué que des travaux sont faits par l'entreprise responsable afin de corriger ces problèmes.

Consécutivement, monsieur le commissaire Yves Tousignant demande à ce que des démarches soient faites pour l'étude d'une implantation éventuelle d'une salle vidéo-conférence en lien avec le milieu latuquois. Un suivi sera donné à ce dossier.

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement, le directeur, monsieur Claude Rousseau, présente un rapport sur les frais chargés aux parents pour les fournitures scolaires. Après avoir répondu aux questions, il est procédé au dépôt du document.

Dépôt du document frais chargés aux parents

**RÉSOLUTION 202 1299 :** Madame la commissaire Carole Boisclair  
PROPOSE le dépôt du document 1299-06 relatif aux frais chargés aux parents pour les fournitures scolaires 1999-2000.

Adopté unanimement

Par la suite, et en ce qui a trait aux sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Jean-Pierre Hogue présente un rapport comparatif des contrats de formation du Service aux entreprises entre 1998 et 1999. Au terme de cette présentation, le document est déposé.

Dépôt du document rapport comparatif des contrats de formation du service aux entreprises

**RÉSOLUTION 203 1299 :** Madame la commissaire France Désaulniers  
PROPOSE que soit déposé le document 1299-07 concernant le rapport comparatif des contrats de formation du Service aux entreprises pour les périodes du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre 1998 et du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre 1999.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. En tenant compte des explications fournies par le directeur, monsieur Denis Émond, des résolutions sont successivement adoptées concernant des engagements, l'ouverture d'un poste, des affectations et des congés sabbatiques à traitement différé.

---

Président

Engagement de techniciennes et techniciens en éducation spécialisée 25 h./semaine

**RÉSOLUTION 204 1299 :**

Madame la commissaire Johanne H. Brousseau PROPOSE l'engagement des personnes suivantes comme techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée à 25 heures/semaine à caractère saisonnier aux Services complémentaires à compter du 8 décembre 1999 :

Patrick Chabot  
Johanne Dufresne  
Simon Fraser  
Julie Gélinas  
Isabelle Grenier

Isabelle Juneau  
Michel Lefebvre  
Nancy Mailloux  
Dominique Meunier

Julie Mongeau  
Isabelle Savard  
Sonia Sergerie  
Chantal Rousseau

Adopté unanimement

Engagement d'une technicien en éducation spécialisée 20.5 h/semaine

**RÉSOLUTION 205 1299 :**

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest propose l'engagement de la personne suivante comme technicienne en éducation spécialisée à 20.5 heures/semaine à caractère saisonnier aux Services complémentaires à compter du 8 décembre 1999 :

Marie-Christine Tremblay

Adopté unanimement

Engagement d'une technicienne en éducation spécialisée 25 h/semaine à La Tuque

**RÉSOLUTION 206 1299 :**

Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE l'engagement de la personne suivante comme technicienne en éducation spécialisée à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école Jacques-Buteux à compter du 8 décembre 1999 :

Nathalie Fiset école Jacques-Buteux, La Tuque

Adopté unanimement

Ouverture d'un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée à 25 h/semaine

**RÉSOLUTION 207 1299 :**

Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE l'ouverture d'un poste de technicien ou technicienne en éducation spécialisée aux Services complémentaires à 25 heures/semaine à caractère saisonnier.

Adopté unanimement

Affectation au poste de secrétaire à l'école secondaire des Chutes

**RÉSOLUTION 208 1299 :**

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE d'affecter madame Danielle Dugas Turgeon au poste de secrétaire à 35 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes et ce, à compter du 8 décembre 1999.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire

Affectation au poste d'agente de bureau classe principale Services ress. financières

**RÉSOLUTION 209 1299 :** Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE d'affecter madame Ginette Hamel au poste d'agente de bureau classe principale à 35 heures/semaine aux Services des ressources financières et ce, à compter du 8 décembre 1999.

Adopté unanimement

Congés sabbatiques

**RÉSOLUTION 210 1299 :** Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accorder à madame Chantal Thiffeault un congé sabbatique à traitement différé de 6 mois, soit du 31 janvier 2000 au 30 juin 2000 dans un plan de 2 ans, soit du 31 janvier 2000 au 30 janvier 2002.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 211 1299 :** Madame la commissaire Maryse V.-Plante PROPOSE d'accorder à madame Annick Pesant un congé sabbatique à traitement différé de six (6) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2002 au 30 juin 2002 dans un plan de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 21 décembre 2002.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier dépose un projet de politique sur l'achat de biens et services. En référence à ce document les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Dépôt de la politique sur l'achat de biens et services

**RÉSOLUTION 212 1299 :** Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que soit déposé le projet de politique des Services des ressources matérielles sur l'achat de biens et services, décrite sur le document 1299-08.

Adopté unanimement

Comité d'information et d'études des ressources matérielles et techniques

**RÉSOLUTION 213 1299 :** Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le projet de politique des Services des ressources matérielles sur l'achat de biens et services soit référé au comité d'information et d'études des ressources matérielles et techniques, et ce, pour fins de recommandations au conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Serge Lafontaine demande l'état des dossiers litigieux en suspens au niveau du transport scolaire. Monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne alors que les principaux dossiers ont été réglés et qu'il demeure environ 80 dossiers en suspens, lesquels devraient être réglés d'ici le mois de janvier prochain.

En étant à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest, invite le public à prendre la parole. Sur ce, monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents, demande la position de la Commission scolaire

---

Président

concernant la résolution transmise pour la présence de brigadiers dans les autobus scolaires. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne qu'il n'y a pas eu encore de réunions du comité pour l'étude de ce sujet, mais que celui-ci sera traité lors de la prochaine rencontre du comité. Monsieur Beaumier demande également une copie du budget de la commission scolaire.

Prenant ensuite la parole, le président du syndicat du personnel de soutien demande à quelle école sera le technicien interprète envoyé par la commission scolaire. Monsieur le président, Jean-Yves Laforest indique qu'il sera à l'école que fréquente l'élève ayant ce besoin. Par la suite, Monsieur Lirette demande à ce que la Commission scolaire fasse connaître le nom de la personne retenue pour le poste de technicien en documentation. Monsieur Laforest invite monsieur Denis Émond à répondre à cette question. Monsieur Émond indique que la commission scolaire ne peut fournir le nom puisque le processus n'est pas encore complété, mais que cela se fera incessamment.

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

**RÉSOLUTION 214 1299** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré  
PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame Carole Proteau, agente de bureau classe principale à la direction générale, suite au décès de son père monsieur Wellie Proteau.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, monsieur le commissaire Yves Tousignant porte à l'attention des commissaires la situation faisant en sorte qu'il n'y a pas de conseil d'établissement à l'école secondaire Champagnat en raison de la non participation des parents. Monsieur Tousignant suggère une rencontre des intervenants du milieu, ce qui est retenue.

Conseil  
d'établissement  
école secondaire  
Champagnat

**RÉSOLUTION 215 1299** : Monsieur le commissaire Yves Tousignant  
PROPOSE qu'un mandat soit confié au directeur général afin que ce dernier organise une rencontre avec les intervenants du milieu latuquois dans le but de solutionner l'absence de participation des parents au conseil d'établissement de l'école secondaire Champagnat.

Adopté unanimement

Poursuivant, madame la commissaire Marie-Josée Bergeron signale une problématique quant à la distribution des documents aux commissaires du secteur de La Tuque. Le secrétaire général prend bonne note de la problématique et les moyens seront pris afin de corriger la situation.

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Mario Champagne fait part du cheminement du projet «Le labyrinthe de ma vie» réalisé par monsieur Jean Martel et souligne notamment une lettre adressée au ministre de l'Éducation, monsieur François Legault à ce sujet.

---

Président

Monsieur le commissaire René Gélinas s'enquiert après cela si des vérifications sont faites quant à la sécurité des bâtiments scolaires. Monsieur Jean-Guy Trépanier mentionne alors que des inspections sont faites régulièrement et que les anomalies identifiées sont corrigées.

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier soumet à l'attention des commissaires le calendrier 2000 réalisé par Appartenance-Mauricie et dont le thème porte sur l'éducation. Le directeur général adjoint souligne que la Commission scolaire a fait l'acquisition d'un certain nombre de ces calendriers d'une très belle qualité quant à la présentation et au contenu.

À ce moment-ci soit à 21 h 10, il est procédé à la tenue d'un huis clos du conseil des commissaires.

Huis clos

**RÉSOLUTION 216 1299** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Pendant le huis clos, les commissaires discutent des dossiers concernant : 1<sup>o</sup> une offre concernant un bien immeuble, 2<sup>o</sup> un dossier de personnel et 3<sup>o</sup> le transport scolaire d'élèves handicapés.

À 22 h 21, il est procédé à la réouverture de la séance.

Ouverture de la séance au public

**RÉSOLUTION 217 1299** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit ouverte au public.

Adopté unanimement

Une modification à l'ordre du jour est faite à ce moment-ci.

Sujets ajoutés à l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 218 1299** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que les sujets suivants soient ajoutés à l'ordre du jour et considérés immédiatement avant l'article 14 de l'ordre du jour :

1. Offre d'achat du terrain de la commission scolaire par la Corporation du Festival Western de St-Tite;
2. Frais chargés aux parents d'élèves EHDAA pour le transport scolaire.

Adopté unanimement

---

Président

---

Secrétaire



Concernant l'offre d'achat du terrain de la Commission scolaire, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Offre d'achat d'un terrain de la C. S. à St-Tite

**RÉSOLUTION 219 1299 :**

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de l'Énergie a reçu une offre d'achat d'une partie de terrain de l'ancien centre administratif à Saint-Tite;

CONSIDÉRANT QUE la vente de cette partie de terrain, sise au coin du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Paul à Saint-Tite et d'une superficie d'environ 1400 mètres carrés, n'affecterait pas les aires de stationnement requis pour l'ancien centre administratif;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat est faite par un organisme qui a contribué au développement économique de la collectivité de Saint-Tite et qui a favorisé la valeur marchande des terrains à un prix supérieur à l'évaluation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire permet l'aliénation de cette bâtisse sans une autorisation du ministère de l'Éducation, compte tenu que sa valeur marchande est inférieure à 100 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Grégoire Rompré propose que soit autorisée la vente au Festival Western de Saint-Tite Inc. d'une partie du terrain sise au coin du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Paul à Saint-Tite d'une superficie d'environ 1400 mètres carrés;

QUE cette vente soit faite pour un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$);

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président, et Jean Lavoie, directeur général, soient mandatés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat notarié à intervenir entre les deux (2) parties.

Adopté unanimement

Par ailleurs et eu égard aux discussions sur les frais chargés aux parents d'élèves EHDA pour le transport scolaire, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Dispense de frais de transport du midi

**RÉSOLUTION 220 1299 :**

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que les élèves identifiés par l'école et les Services complémentaires comme devant être voyagés par autobus scolaire en raison de leur handicap physique ou de leur perte d'autonomie soient dispensés du paiement des frais de transport du midi;

Que cette mesure soit applicable à compter de l'année scolaire 1999-2000.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

L'ordre du jour de la séance étant complété, il est procédé, à 22 h 30, à la clôture de la séance.

Clôture de la  
Séance

**RÉSOLUTION 221 1299** : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président

---

Secrétaire